

**LIGUE CONGOLAISE DE LUTTE CONTRE CORRUPTION
LICOCO**

Immeuble Lome, 2^{ème} Etage, Quartier 4, Commune de Ndjili-Kinshasa/RDC

Place Sainte Thérèse, en Face de la Station Fina, Ndjili-Kinshasa/RDC

Tél. 00243 81 60 49 837 ou 00243 89 89 72 130

Email : licocordc@gmail.com

www.licocordc.org

**CERTAINS SERVICES ETATIQUES DU KATANGA S'ENRICHISSENT AU
DETRIMENT DE L'ETAT CONGOLAIS**

LICOCO-2014

Faisant suite aux informations reçues par les membres de la LICOCO se trouvant au Katanga, une délégation de la LICOCO-Kinshasa, est allée à Lubumbashi du 13 au 30 décembre 2013, afin de s'enquérir de la situation dans laquelle travaillent les opérateurs économiques œuvrant dans la Province du Katanga qui se plaignent de la multitude des taxes illégales payées à différents services de l'Etat à l'importation comme à l'exportation des produits miniers.

Une descente à la frontière de Kasumbalesa a été faite pour investiguer sur ces taxes illégales payées par les opérateurs économiques du Katanga.

De façon générale, la Ligue Congolaise de lutte contre la Corruption, LICOCO en sigle, constate que certains responsables des services de l'Etat se trouvant au Katanga s'enrichissent quotidiennement par des taxes payées par les opérateurs économiques au détriment de l'Etat Congolais.

Il convient de signaler que toutes ces taxes payées à différents services de l'Etat n'entrent pas dans le compte du trésor public et enrichissent quotidiennement les responsables de ces services et leurs parrains se trouvant à Kinshasa.

C'est par exemple :

Pour les années 2011 et 2012, voici ce que l'Etat Congolais a perdu par les faits des services Etatiques avarés et non patriotiques.

Poids Nets	2011	2012
Tonnes	1 283 896,88	1 376 014, 95
Nombres des camions	42 796,56	45 867,17

Service	2011	2012
1. OCC		
Taxe illégale	200\$/camions x 42796,56	200\$/camions x 45867,17
Montant perçu	8 559 312\$ USD	9 173 434\$ USD
2. Commerce Ext.		
Taxe illégale	30\$	30\$
Montant perçu	1 283 896,8\$ USD	1 376 015\$
3. Division des Mines		
Taxe illégale	570\$	570\$
Montant perçu	24 394 039\$ USD	26 144 286,9\$ USD
4. DGDA		
Taxe illégale	660\$ USD	660\$ USD
Montant perçu	28 245 729,6\$ USD	30 272 332,2\$ USD
5. CGEA		

Taxe illégale	40\$ USD	40\$ USD
Montant perçu	1 711 862,4\$ USD	1 834 686,8\$ USD
6. CEEC		
Taxe illégale	27\$	27\$
Montant perçu	1 155 507,12\$ USD	1 238 413,59\$ USD
7. Gouvernorat du Katanga		
Taxe illégale	1 500\$	1 500\$
Montant perçu	64 194 840\$ USD	68 800 755\$ USD
8. Police des Mines		
Taxe illégale	60\$	60\$
Montant perçu	2 567 793,6\$ USD	2 752 030,2\$ USD
9. ANR		
Taxe illégale	20\$	20\$
Montant perçu	855 931,2\$ USD	917 343,4\$ USD
TOTAL GENERAL	132 968 912\$ USD	142 509 297\$ USD

Il convient de vous informer que depuis 2013, avec l'accroissement de la production du cuivre et du cobalt, les services énumérés ci haut ont doublés les taxes illégales pour amasser beaucoup d'argent auprès des exportateurs miniers.

Voici les exemples. Avec 800 000 tonnes des cuivres, nous estimons qu'il y aura 5 000 camions qui vont exportés ces minerais.

A. Taxes perçues par différents services à l'Exportation des produits miniers au Katanga et qui n'entrent pas dans les caisses de l'Etat.

Dénomination de la Taxe	Service bénéficiaires	Montant en dollars/truck de 40 Tonnes	Observations de la LICOCO
Certificat de qualité	OCC-Katanga	250\$/truck de 40T	A supposer qu'il y a 5000 Trucks qui passent la frontière chaque mois, l'OCC mobilise 250 x 5 000= 1 250 000\$/mois x 12 mois= 15 000 000\$ que le responsable de l'OCC doit justifier la destination

Certificat de radioactivité	OCC-KATANGA en lieu et place de CGEA	80\$/truck de 40T	Cette taxe doit être mobilisée par le CGEA mais c'est l'OCC qui la perçoit sans toute fois faire des contrôle de radioactivité. Financièrement, elle rapporte 80\$ x 5000 trucks/mois = 400 000\$ x 12 mois = 4 800 000\$/an
Redevance Informatique	DGDA	45\$/Truck de 40T	La DGDA mobilise financièrement par cette redevance 45\$ x 5 000 trucks/mois = 225 000\$/mois x 12mois = 2 700 000\$/an
Taxe rémunératoire	DGDA	1% de la valeur mercuriale	La DGDA peut nous donner le coût financier de cette taxe rémunératoire
Certificat d'origine	CEEC	125\$/truck de 40t	Le coût financier est de 125\$ x 5 000 truck/mois = 625000\$/mois x 12mois = 7 500 000\$/an
Parking Kisanga/Kasumbalesa	Gouvernorat du Katanga	32,50\$/truck de 40t	Le coût financier est de 32,50\$ x 5 000truck/mois = 162 500\$/mois x 12mois = 1 950 000\$/an
Taxe sur les concentrés des produits miniers	Gouvernorat du Katanga	60\$/Tonne	Coût financier est de 60\$/Tonne x 40tonnes x 5 000trucks/mois = 12 000 000\$ x12mois = 144 000 000\$
Taxe- Infrastructure	Gouvernorat du Katanga	50\$/tonne	Coût financier 50\$/tonne x 40 tonne x 5 000 truck/mois = 10 000 000\$/mois x12mois = 120 000 000\$/a

			n
	Commerce Extérieur	20\$/Truck de 40T	Coût financier 20\$/truck x 5000trucks/mois= 100 000\$/mois x 12mois= 1 200 000\$/an
Division des Mines	PV de chargement	45\$/truck de 40T	Coût financier 45\$/truck x 5 000truck/mois= 225 000\$/mois x 12mois= 2 700 000\$/an
Assistance au chargement/site	PNC,OCC, DGDA,MINES et CEEC	70\$/truck de 40T	Coût financier 70\$/truck x 5000 trucks/mois= 350 000\$/mois x 12 mois = 4 200 000\$/an
Formulaires divers	DGDA	100\$/truck de 40T	Coût financier 100\$/truck x 5 000 truck/mois = 500 000\$/mois x 12 mois = 6 000 000\$/an
Formalités	ANR/POLICE/DGDA/MINES/HYGIENE	850\$/truck de 40T	Coût financier : 850\$/truck x 5000trucks/mois= 4 250 000\$/mois x 12mois= 51 000 000\$/an
Redevance Minière	DGRAD	2% sur le revenu net	
Total- moins la redevance minière et la taxe rémunérateur est			347 550 000\$/an

L'Etat Congolais perd chaque année 347 550 000\$USD sur l'exportation des produits miniers au Katanga. Cet argent va dans les poches des responsables des services énumérés ci haut.

B. Taxes perçues par la DGDA à l'importation des marchandises au Katanga et qui n'entrent pas dans les caisses de l'Etat.

1. AVANT LIQUIDATION

Poste/service	Perdiem en USD	Ce qui est exigé en \$USD	Observations de la LICOCO
Enregistrement dossier	10\$	20\$	Le douanier peut se retrouver avec 20 000\$ par jour s'il y a 1000 opérateurs économiques qui se pointent à son bureau pour faire enregistrer les dossiers dans le système SYDONIA
Inspecteur pris en charge	20\$	50\$	Cet argent va directement dans les poches des douaniers au détriment du trésor public.
Cachet et constat	5\$	5\$	
Contre prise en charge/Manifeste	20\$	30\$	
Introduction dossier	20\$	50\$	
Accéptation-cont(Receveur)	20\$	50\$	
Inspecteur	10\$	40\$	
Enregistrement dossier	5\$	10\$	
Inspecteur Vérification	40\$	50\$	
Contrôleur/Entrepôt	10\$	40\$	
Vérificateur Ass +Titulaire	30\$	90\$	
CV	10\$	20\$	
Enregistrement dossier	10\$	20\$	
OCC Contrôle	10\$	50\$	
Liquidation	10\$	20\$	
Total		545\$/opérateurs économiques	A supposer il y a 5 000 opérateurs économiques/mois qui importent des marchandises, cela donne aux douaniers un montant de 545\$ x 5 000/mois = 2 725 000\$/mois

2. APRES LIQUIDATION

Poste/service	Per diem en USD	Ce qui est exigé en USD	Observations de la LICOCO
Enregistrement dossier	5\$	10\$	Toutes ces taxes doivent être annuler car les douaniers sont payés par l'Etat pour cela
Saisie	40\$	50\$	
BAE	10\$	20\$	
Enregistrement dossier	10\$	20\$	
BS	10\$	20\$	
IAP Inspecteur	10\$	50\$	
SDB/Contrôleur	10\$	40\$	
IPR	10\$	20\$	

TOTAL	220\$	A supposer qu'il y ait 5000 opérateurs qui importent des marchandises pendant un mois, cela donne aux douanier la somme de 220\$ x 5 000= 1 100 000\$/mois x 12 mois = 13 200 000 \$/an
-------	-------	---

3. AUTRES FRAIS SUPPORTES PAR LES OPERATEURS ECONOMIQUES ET ENRICHISSANT LES SERVICES DE L'ETAT

Poste/Service	Per diem en USD	Ce qui est exigé en USD	Observations de la LICOCO
ANR-entrepôt	20\$	30\$	Toutes ces taxes doivent être annuler car elles ne profitent pas à l'Etat Congolais. Elles diminuent par contre la redevance minière.
OCC-Fiche chauffeur	10\$	30\$	
Service (Hygiène, Agriculture, Transcom, DGM, Demiap, ANR etc)	50\$	100\$	
Unités, carburants, macaron, plomb ...	100\$		
Kasumbalesa	125\$	100\$	
Kisanga (escorte+parking+frais)	60\$		
Frais agence	70\$		
Entrepôt	40\$		
TOTAL		260\$	A supposer qu'il y ait 5 000 opérateurs économiques qui importent des marchandises, cela donne aux douanier la somme de 260\$ x 5 000= 1 300 000\$/mois x 12mois = 15 600 000\$/an

Avant Liquidation et après liquidation, l'Etat perd annuellement la somme de **31 525 000 USD** par les faits des douaniers inciviques et non patriotiques qui ternissent l'image de la République.

En totalité pour l'année 2013, à l'exportation comme à l'Importation, le
Gouvernement Congolais a perdu **379 075 000 USD**

De ce qui précède, la Ligue Congolaise de lutte contre la Corruption, demande
urgemment :

- **AU PREMIER MINISTRE**

- De publier un décret annulant toutes ces taxes illégales perçues par les services ci haut énumérés
- De sanctionner les responsables ayant perçus durant des années cet argent

- **AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

- De demander au Gouvernement d'assainir l'environnement des affaires en République Démocratique du Congo

Fait à Kinshasa, le 08/01/2014

Pour la LICOCO

Ernest Mpararo
Président